République Française

Délibération n° 2017/20
Relations internationales. XIIIème Biennale internationale de la céramique de Manises (ville jumelle espagnole). Reconduction du prix de la ville de Vénissieux en novembre 2017

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 42

Date de la convocation : 03/10/17
Compte rendu affiché : 11/10/17

Transmis en préfecture : 12/10/17
Numéro de télétransmission unique :
069-216902593-20171009-30586-DE-1-1

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire : Mme Hidaya SAID

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre-Alain MILLET, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, M. Idir BOUMERTIT, Mme Andrée LOSCOS, M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Véronique FORESTIER, Mme Sandrine PERRIER, Mme Danielle GICQUEL, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, M. Abdelhak FADLY, Mme Amina AHAMADA MADI, M. Hamdiatou NDIAYE, M. Georges BOTTEX, M. Gilles ROUSTAN, M. Pierre MATEO, Mme Marie-Christine BURRICAND, M. Serge TRUSCELLO, M. Jean-Louis PIEDECAUSA, M. Nacer KHAMLA, M. Mustafa GUVERCIN, Mme Sandrine PICOT, Mme Sophia BRIKH, Mme Souad OUASMI, M. Aurélien SCANDOLARA, M. Maurice IACOVELLA, Mme Marie-Danielle BRUYERE, Mme Saliha MERTANI, M. Christophe GIRARD, Mme Houria TAGUINE, M. Nasser DJAIDJA, Monsieur Frédéric PASSOT, Mme Hidaya SAID, M. David INGLES, M. Damien MONCHAU, M. Pascal DUREAU, M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Anne-Cécile GROLEAS.

Absent(e)s : Mme Maite LAM.

Excusé(e)s :

Dépôt de pouvoir : M. Thierry VIGNAUD à Mme Michèle PICARD, Mme Paula ALCARAZ à Mme Yolande PEYTAVIN, M. Saïd ALLEG à M. Pierre-Alain MILLET, Mme Nadia CHIKH à Mme Saliha PRUDHOMME-LATOUR, Mme Loan NGUYEN à Mme Marie-Christine BURRICAND, Mme Régia ABABSA à M. Hamdiatou NDIAYE.

République Française

Rapport n° 20
Relations internationales. XIIIème Biennale internationale de la céramique de Manises (ville jumelle espagnole). Reconduction du prix de la ville de Vénissieux en novembre 2017

Secrétariat Général

Mesdames, Messieurs,

La ville de Manises (Espagne) jumelée avec notre ville depuis le 6 avril 1989, concentre une partie de son activité autour de la céramique et organise une Biennale internationale de la céramique dont la XIIIème édition se déroulera en novembre 2017.

A l'occasion de cet événement, différents prix sont attribués afin de distinguer les interventions esthétiques et les qualités techniques mises en valeur dans les œuvres récompensées par le jury.

Au regard des liens tissés entre nos deux villes et afin de marquer son soutien à cette initiative, le Conseil municipal de Vénissieux avait décidé, par délibération du 3 novembre 1997, la création du Prix « Ville de Vénissieux » correspondant à un montant de 1.800 euros, lors de la IIIème Biennale.

Ensuite, le Conseil municipal de notre ville a décidé la reconduction du Prix « Ville de Vénissieux » à chacune des biennales suivantes. Ce prix est dédié à la promotion d'artistes âgés de moins de 35 ans qui s'expriment dans le domaine de la céramique.

Il est donc proposé de reconduire cette initiative pour la Biennale 2017. La cérémonie de remise des prix est fixée au 13 novembre 2017.La Ville n'envisage pas d'y conduire une délégation, seulement de reconduire le prix.

Le Conseil municipal,
Le rapport de Madame Le Maire, entendu,
Vu l'avis du Bureau municipal du 26 septembre 2017 après en avoir délibéré,

A la majorité
décide de :
- confirmer la reconduction du Prix "Ville de Vénissieux" d'un montant de 1.800 euros, pour la XIIIème Biennale internationale de la céramique de Manises (ville jumelle espagnole), de novembre 2017,
- dire que le montant de la dépense sera imputé sur les crédits de l'exercice 2017 comme suit :
. chapitre 67 : Charges exceptionnelles, article 6714 : Bourses et prix, au code fonctionnel 048 : Coopération décentralisée, actions européennes et internationales - autres actions, pour le Prix "Ville de Vénissieux" pour un montant de 1.800 euros,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour expédition certifiée conforme

Pour le Maire
La Première Adjointe
Yolande PEYTAVIN